

Copie.

J'ous Soussignés Declarons avoir reçu De
 Monsieur Le Chevalier Guerin Directeur De l'Académie
 Royale Des Beaux Arts De France à Rome,
 imputant le Débit, Donné Dans le Règlement De
 Compte De ladite Académie fait à tout ce jour
 la somme De Quatre Cent vingt Six francs
 Sept Centimes en remboursement Des frais relatifs
 au Règlement De Compte susdit, Et Composant De la
 somme De Change, Des Intérêts Du Debour & De
 la Commission & compris Celle bonifiée à M. M.
 N. Laffitte & C. De Paris Sur la somme de frs 118 315.35
 montant Des Versement faits aux mêmes au Crédit
 De ladite Académie.

Rome ce 31 Décembre 1825. —

Signé: Borlonia & C

Bff frs 1426.07